

Action collective conflictuelle à Montréal depuis 1980 : les luttes pour la justice sociale et l'environnement

Jean-Marc Fontan, Université du Québec à Montréal, sociologie




Pierre Hamel, Université de Montréal, sociologie

Richard Morin, Université du Québec à Montréal, études urbaines et touristiques

Eric Shragge, Université Concordia, Affaires publiques et communautaires

Communication présentée au congrès annuel de l'**Association des sciences régionales de langue française** tenu en août 2008 dans le cadre d'une séance organisée par Paul Villeneuve sur le thème « Les conflits territoriaux, conflits d'usage et cohabitation des activités ».

Par l'entremise de ce texte, nous présentons les premiers résultats d'une recherche en cours réalisée par le Groupe de recherche sur l'action collective et les initiatives locales (GRACIL) sous la direction de Richard Morin du département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. La recherche est financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et porte sur le renouvellement de l'analyse des mouvements sociaux en contexte métropolitain. Nous nous basons sur le territoire du Montréal métropolitain pour présenter sous un angle nouveau les conflits et les actions collectives appartenant à la grande famille des mouvements sociaux. Le renouvellement que nous présentons porte essentiellement sur la façon de concevoir l'enjeu territorial de l'action collective de type conflictuel. En milieu urbain, nous trouverions des mouvements sociaux qui bien qu'actifs sur le territoire d'une métropole, s'adressent à des enjeux nationaux ou internationaux. Nous y trouverions aussi des mouvements sociaux dont l'enjeu vise des objectifs de transformation du milieu urbain ou métropolitain. Pour rendre compte de ces deux types de mouvement social, nous qualifions le premier de mouvement social dans la ville et le deuxième de mouvement social sur la ville, ce deuxième type correspondant plus spécifiquement à ce qui est généralement entendu comme mouvement urbain.

Pour étudier les mouvements sociaux montréalais, nous avons retenu une population spécifique d'actions collectives conflictuelles, celles portant sur le thème de la justice soit à vocation sociale, soit à vocation irronnementale^[RM1]. En d'autres mots, la présence d'injustices autour de questions sociales (l'habitation, le racisme, la pauvreté, etc.) ou environnementales (la pollution, l'aménagement des espaces, ologie^[RM2], etc.) permettraient, lorsque les conditions de mobilisation et d'organisation seraient présentes, l'apparition et le développement d'actions collectives de revendication ou de réparation. Se faire ice^[RM3], par et dans le conflit, représenterait donc une façon de transformer ou de faire évoluer la société.

Le fait de lier l'analyse des mouvements sociaux au territoire n'est pas nouveau. Toutefois, cette approche est relativement récente en géographie. Elle l'est d'autant plus quand l'analyse qui en est faite permet de mettre en relation, par l'action collective conflictuelle différentes strates de territoires. En analysant les mouvements par l'enjeu territorial, nous entrons dans le monde des espaces en interaction et des dynamiques « culturelles » qui en découlent.

Le texte est divisé en quatre parties. La première présente brièvement notre méthode de recherche. La deuxième situe très rapidement les avancées récentes de la sociologie et de la géographie eu égard aux mouvements sociaux. La troisième nous permet de présenter les premiers résultats de recherche. La quatrième introduit des éléments préliminaires d'analyse.

1.0 Méthodologie de recherche

Nous avons retenu d'étudier les mouvements sociaux montréalais qui se sont déployés sur le territoire de la métropole après 1980. Deux grandes raisons justifient un tel choix. Premièrement, à l'échelle mondiale, nous observons une rupture structurelle^[RM4] de configuration de l'État-monde à cette période. Nous entrons dans une ère dite néo-libérale où les modalités de gouvernance se transforment pour laisser se démarquer la sphère internationale de gestion des activités de la planète. Nous entrons alors dans une nouvelle phase du processus de mondialisation.


Deuxièmement, pour le Québec et particulièrement pour Montréal, le début des années 1980 marque la cristallisation d'une crise tant économique que politique. Au plan politique, l'échec du référendum de 1980 vient stopper l'avancée de la question nationale. Après 1980, malgré d'autres tentatives référendaires, le mouvement nationaliste ne sera pas en mesure de finaliser le grand projet d'un État indépendant. Il y aura donc essoufflement de ce mouvement social et recomposition des lieux de mobilisation. Pour l'étude des actions collectives, 1980 représente donc une date intéressante de transition. Au plan économique, la décennie 1980 représente pour Montréal une période très difficile. De nombreuses entreprises ferment. Des licenciements collectifs importants sont décrétés par des détenteurs de capital qui reconvertissent leurs actifs sans trop tenir compte des impacts que cette restructuration de l'économie a sur la population. De cette situation naîtra un nouveau type de mouvement social, à vocation économique, que nous avons amplement étudié dans des projets de recherche antérieurs.

Pour relever les actions conflictuelles qui ont vu jour entre 1980 et 2005, nous avons opté pour un mode pluriel de collecte de l'information. Premièrement, nous avons choisi de travailler à partir des occurrences de conflit de type mouvement social dans les principaux quotidiens montréalais (La Presse, ^[RM5] Le Devoir et la Gazette). Le recours aux journaux a déjà montré sa pertinence dans l'étude des mouvements sociaux (voir notamment Kriesi et al., 1995). Cette utilisation est opportune dans la mesure où la presse écrite diffuse de l'information sur les conflits sociaux, elle constitue une arène importante pour l'exercice des débats publics qu'ils engendrent. La presse véhicule des préoccupations et des valeurs liées à ces conflits. Elle rend compte d'actions concrètes associées à ces conflits et les réponses qui s'en suivent. Nous avons donc décortiqué les bases de données de journaux pour relever la présence d'actions collectives conflictuelles. Ceci nous a permis de constituer notre propre base de données en fonction d'une grille de présentation des principaux conflits relevés. Deuxièmement, nous avons consulté les archives de la ville de Montréal pour compléter les informations recueillies dans les journaux. Il convient toutefois de signaler que la recension des actions collectives conflictuelles à partir des journaux comporte également des limites (Earl *et al.*, 2004), notamment celles du choix des événements à couvrir et de la façon de les couvrir par les chefs de pupitre et les journalistes. Troisièmement, en raison du fait que l'action collective conflictuelle est amplement enseignée au Québec et fait l'objet de nombreux écrits universitaires, nous avons recensé les recherches universitaires de même que les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat portant sur le sujet.

Il importe de souligner que nous n'avons pas travaillé à partir des journaux de quartier. Il aurait été important de procéder ainsi, mais les moyens financiers à notre disposition ne permettaient pas une telle opération. En effet, ces journaux ne sont pas systématiquement indexés et les

modalités de consultation des informations qu'ils contiennent exigent le déploiement d'une équipe importante d'enquêteurs.

2.0 Pour une approche renouvelée des mouvements sociaux

Au cours des vingt-cinq dernières années, la sociologie des mouvements sociaux a connu un développement soutenu de sorte qu'aujourd'hui il existe une grande diversité d'approches théoriques et méthodologiques – comportement collectif, théorie de la mobilisation des ressources, théorie des nouveaux mouvements sociaux, approche cognitive, approche orientée vers la construction symbolique – destinées à l'étude de l'action collective, démultipliant les hypothèses et les outils d'analyse. Pour autant, il n'existe pas de consensus fort en ce qui a trait au modèle d'analyse le plus approprié ou le plus pertinent pour rendre compte et saisir la signification des pratiques sociales qui alimentent les mouvements (Dubet et Thaler, 2004 ; Goodwin et Jasper, 2004 ; Flacks, 2004 ; Morris, 2004). Le cadre d'analyse que nous développons s'appuie sur les principaux acquis de la sociologie et de la géographie des mouvements sociaux, en les approfondissant, en les questionnant et en proposant un renouvellement (Silvestro et Noiseux, 2007). Pour ce faire, nous tiendrons compte des grandes dimensions de l'étude des mouvements sociaux, à savoir les dimensions  individuelle^[RM7], identitaire, organisationnelle, territoriale et institutionnelle.

La dimension individuelle fait référence aux motifs qui poussent les individus à s'engager dans l'action collective (Hamel, 1991, 1995 ; Melucci, 1996). Elle renvoie aux divers rôles que ces individus exercent (adhérents, militants, professionnels, etc.) et aux gains personnels qu'ils peuvent tirer de leur engagement (estime de soi, réseau social, sentiment d'appartenance, savoir, emploi, etc.). Cette dimension s'inscrit dans une réflexion plus générale sur l'individu, l'expérience personnelle, le rapport à l'autre et l'action collective (Ion et Ravon, 1998 ; Kaufman, 2001, 2004 ; McDonald, 2004 ; Touraine, 1997). La fragmentation des rapports sociaux accentuée par le processus d'individualisation qui caractérise la modernité avancée soulève notamment la question du « qu'est-ce qui fait agir ensemble ».


La dimension identitaire concerne le sentiment d'appartenance qui sert de levier à l'action collective et que l'action collective peut en retour contribuer à raffermir (Eyrman et Jamison, 1991 ; Touraine, 1997). Elle couvre aussi le sens et l'intentionnalité de l'action collective (Melucci, 1997 ; Tremblay et al., 1996) de même que ses aspects culturels (MacAdam, 1994 ; Polletta, 2004). La multiplication des identités qui marquent également la modernité avancée, corollaire du processus d'individualisation, questionne la construction d'identités partagées qui s'opposent, à travers l'action collective, à d'autres identités porteuses de valeurs contestées.

La dimension organisationnelle a trait aux ressources mobilisées par l'action collective (Gamson, 1975 ; McCarthy et Zald, 1977). Les ressources qui soutiennent l'action collective sont, soit individuelles (adhérents, bénéficiaires, permanents, etc.), soit sociales (notamment les réseaux sociaux), soit matérielles et financières. La dimension organisationnelle englobe également les divers répertoires d'actions (Tilly, 1976 ; 1986). La question de la professionnalisation de l'action collective (Clavel et al., 1997 ; Moulaert et al. 1997 ; Hamel et al., 2000) s'y inscrit également.

La dimension territoriale des mouvements sociaux est nouvellement développée par la géographie (Miller, 2000 ; Nicholls, 2007). Elle renvoie à un mode d'analyse de l'impact

qu'exerce le territoire sur la construction des besoins, des revendications, des identités et des capacités de mobilisation portées par des communautés et des acteurs sociaux. Tenir compte du territoire, dans une perspective de développement inégal de ces derniers, permet aussi de lier le pouvoir encapsulé dans le territoire aux modalités de déploiement des mouvements sociaux (Routledge, 1993, 1997, 2003 ; Castells, 1999). Dès lors, s'élabore une géographie des modalités de résistance aux actions hégémoniques ou de domination (Pile et Keith, 1997), laquelle géographie en arrive à considérer les formes d'articulation entre les différents types de pouvoir au sein d'un territoire ou entre territoires (Sharp et al, 2000).

Enfin, la dimension institutionnelle fait référence au rapport de l'action collective aux institutions (Hamel et al., 1999). Elle renvoie au degré d'ouverture des institutions aux revendications des mouvements sociaux, aux arènes publiques dans lesquelles ces revendications sont portées, aux opportunités politiques de l'action collective, etc. (Guay et al, 2005 ; Kitschelt, 1986 ; Tarrow, 1994). Elle recouvre la question de l'institutionnalisation des mouvements sociaux qui soulève l'ambivalence, les affrontements et les alliances de ces derniers à l'intérieur et à l'extérieur des institutions.

Notre cadre d'analyse fait également référence au concept de mouvements urbains. Même si les mouvements urbains n'ont pas été ignorés par les sciences sociales en général, il n'en demeure pas moins que les écrits sur ces mouvements ne sont pas nombreux et que l'étude de ces derniers s'est relativement isolée de l'étude des mouvements sociaux en général (Pickvance, 2003). Ces mouvements sur la ville correspondent aux actions collectives qui portent principalement sur le logement, les équipements et services urbains, l'identité et le développement des communautés et des quartiers ainsi que sur la démocratie municipale (Pickvance, 1985; Castells, 1983; Hamel, 1991; Hamel *et al*, 0[RM8][RM9])

Par ailleurs, peu de travaux, à l'exception de ceux de Nicholls et Beaumont (2004), qui par certains aspects établissent aussi un lien entre justice sociale et urbanité, ont, jusqu'à présent, distingué les mouvements sociaux dans la ville des mouvements sociaux sur la ville autour des questions concernant la justice sociale et l'environnement. De plus, aucune recherche n'a porté sur les relations qui existent entre ces deux types de mouvements (dans et sur la ville). En établissant un rapport dynamique entre l'abstraction du concept de mouvement social et la matérialité des formes que revêt l'action collective dans le contexte montréalais, nous enrichissons le cadre théorique des mouvements sociaux en général et des mouvements urbains en particulier.

En conclusion de cette brève section théorique, nous retenons une définition provisoire des mouvements sociaux qui se veut un point de repère. Par mouvement social, nous entendons une action collective émanant ou non d'un conflit ou potentiellement conflictuelle qui est modelée par des facteurs tant culturels que territoriaux et dont le déploiement se fait sous un mode organisationnel informel ou formel en vue de modifier ou de transformer un processus ou une situation jugés inappropriés ou souhaitables par les acteurs concernés. Du fait que nous soyons plus que jamais des sociétés urbaines, ce type d'action collective a pour terrain privilégié d'émergence l'espace urbain et particulièrement l'espace métropolitain. L'analyse des mouvements sociaux demande donc de lier étroitement la question du territoire à d'autres dimensions mises en scène par différentes disciplines des sciences sociales. Au terme de cette recherche (horizon 2010), nous serons en mesure de proposer une lecture renouvelée de ce qu'il

est entendu par une action collective de type mouvement social et surtout par la place et l'importance qu'occupent les mouvements sociaux dans l'arène de l'innovation socioculturelle.

3.0 Présentation partielle des résultats de recherche

Pour les fins de ce texte, nous retenons de présenter seulement une partie des résultats que nous avons dégagés des données recueillies. Nous nous en tiendrons aux données découlant des activités de consultation des articles des quatre grands quotidiens montréalais et des différents articles recensés dans les archives de la Ville de Montréal.

Tab. 1	JUSTICE SOCIALE	Nbre d'articles	SUR la ville	DANS la ville
	Thématiques et enjeux	2 647	28	68
		78%	29 %	61 %
	1 Politiques sociales et pauvreté	425	4	19
J17	Visites des inspecteurs de l'aide sociale (boubous-macoutes) aux domiciles des assistés sociaux (1986; 1987; 1988)	101		X
	2 Ateliers de misère	10	0	4
J20	Gildan (2004)	2		X
	3 Logement	387	11	11
J24	Squatters (2001)	99	X	X
	4 Équipements de santé	171	3	0
J37	Déménagement de l'Hôtel-Dieu (1989-1994)	72	X	
	5 Gestion de la ville	198	7	0
J43	Grève des cols bleus de la municipalité (1980)	92	X	X
	6 Casino	65	1	1
J45	Déménagement du Casino (2005-2006)	65	X	X
	7 Bâtiments non-résidentiels	18	1	1
J46	Surtaxe sur les bâtiments non-résidentiels (1993-1997)	18	X	X
	8 Transport	2	0	1
J47	Taxis (2001)	1		X
	9 Femmes	166	0	1
J52	Avortement (1988; 1989)	118		X
	10 Étudiants	500	0	1
J56	Grèves (1990; 1991; 1993; 1996; 2005)	500		X
	11 Brutalité policière	325	1	1
J57	Marcellus François (meurtre) (1991-1994)	211	X	X
	12 Racisme	67	0	2
J64	Le racisme dans l'industrie du taxi (1983; 1984)	63		X
	13 Immigration	236	0	7
J66	Marche des Turcs menacés d'expulsion (1988)	142		X
	14 Politique internationale	73	0	18
J89	Manifestation de Haïtiens pour Aristide (1991-1993)	15		X
	15 Autres enjeux	4	0	1
J91	Défense du français (1989)	3		X

Pour rendre compte des données colligées, nous avons regroupé les données sous la forme de deux tableaux, lesquels regroupent les unités étudiées en deux corpus : celui regroupant les informations pour les actions collectives liées à la question de la justice sociale (tableau 1) et celles portant sur la question environnementale (tableau 2).

Chaque tableau identifie un certain nombre de dimensions pour lesquelles une fiche technique a été constituée. Par exemple, sur le thème général des politiques sociales liées à la question de la pauvreté, nous retrouvons 23 entrées. L'entrée J17 porte sur l'enjeu conflictuel que représente la visite des inspecteurs de l'aide sociale au domicile des assistés sociaux. Nous retrouvons 101 articles de journaux sur cette question, lesquels représentaient près du quart des articles sur les 400 portant sur cet enjeu spécifique. Nous avons classé l'entrée J17 comme un conflit « dans la ville » portant sur une question dépassant la compétence municipale et concernant l'échelon politique provincial. Dès lors, le conflit engendré par des visites jugées déplacées des enquêteurs de l'aide sociale, bien que se déroulant sur le territoire montréalais, met en scène un acteur territorial supramunicipal, en l'occurrence le gouvernement provincial, lequel a la responsabilité publique du dossier des mesures de soutien pour garantir ou assurer une sécurité du revenu. Le conflit est donc extérieur au territoire montréalais et concerne un enjeu prenant place dans la ville.

Sur la question de la justice sociale, nous avons relevé 15 grandes catégories à partir desquelles il fut possible de regrouper les articles consultés. La quinzième représente une catégorie considérée « autre », laquelle rassemble un ensemble de thèmes ayant une faible occurrence dans les journaux ou les archives municipales. Pour simplifier la présentation nous ne différencions pas les éléments relevant des journaux ou des archives, toutefois, la principale source d'information relève des articles de journaux.


Bien que le tableau 1 ne présente pas d'information sur les lieux où les actions collectives prenaient place dans la métropole, les données que nous avons colligées informent sur le fait que ces actions collectives se déroulaient principalement au Centre-Ville de Montréal. Nous n'avons pas encore finalisé le travail de cartographie qui nous permettrait de voir s'il y aurait une différence entre les lieux où prennent place les actions dans la ville et celles sur la ville. Néanmoins, ce constat est en accord avec le fait que la majorité des actions sur la justice sociale s'adresse à un acteur ou porte sur un enjeu autre que municipal. Si le Centre-ville est certes le lieu symbolique pour interpeller la mairie, c'est encore plus le lieu idéal pour sensibiliser et confronter un acteur politique de niveau provincial ou fédéral, ou encore pour interpeller un acteur privé ou une grande organisation de la société civile.

Sur les quatorze des quinze dimensions, cinq portent spécifiquement sur des thèmes urbains (logement, gestion urbaine, bâtiments non résidentiels, transport, brutalité policière). Les autres dimensions touchent des thèmes généraux concernant la vie en société (racisme, immigration, femme, étudiant) ou sur des thèmes relevant d'une sphère de compétence politique supérieure à celle municipale (santé, économie, pauvreté, politique internationale). Fait intéressant à noter, nous retrouvons la présence des grands thèmes traditionnels liés aux mouvements sociaux : travail, femme, étudiant. Nous retrouvons aussi des thèmes liés à de grandes questions sociales relatives à des activités de redistribution de la richesse : emploi et logement.

Enfin, la majorité des actions collectives conflictuelles en matière de justice sociale recensées dans les quotidiens ou les archives de la Ville de Montréal portent sur un enjeu qui dépasse la compétence ou le pouvoir territorial urbain local. Seulement 30 % des actions recensées portent sur des enjeux ou sur des compétences spécifiquement urbaines. Comment expliquer que la question de la justice sociale trouve si peu d'ancrage à l'échelon urbain sinon par le fait que malgré une remise en question des politiques keynésiennes et un semblant de désengagement de l'État, il n'en demeure par moins que les enjeux clés de gouvernance sont toujours sous la juridiction et sous l'autorité des instances nationales ou provinciales. Tant la société civile locale que l'instance publique municipale demeurent des joueurs de second rang en ce qui a trait aux grands mécanismes de régulation sociale.

Le thème de la justice sociale regroupe un nombre important d'enjeux et affecte l'ensemble des couches de la population urbaine ou métropolitaine. Curieusement, sur une période de vingt-cinq ans, nous ne voyons pas poindre une convergence des actions autour de cette question. Comment expliquer que la présence d'un nombre important de conflits ne donne pas lieu à des coalitions et à des convergences d'actions ? Comment expliquer que le terreau de la justice sociale ne devienne pas une question sociale centrale à partir de laquelle pourrait se structurer une stratégie unifiée de demandes sociales à l'égard des instances publiques, privées ou sociales concernées ?

Pour répondre à cette question, il nous faut certes revisiter les avancées théoriques produites par nombre de chercheurs sur les mouvements sociaux. À titre indicatif, la typologie des mouvements sociaux produite par Castells (1999) constitue un début d'explication. Selon lui, les mouvements pourraient être regroupés en trois catégories.

- Les mouvements légitimants structurent l'action en fonction d'opportunités politiques ou de marché.
- Les mouvements réactifs viennent dénoncer une situation jugée injuste par l'acteur concerné.
- Les mouvements pro-actifs développent de nouveaux terrains d'action. Ils créent de nouveaux aces[RM10] et demandent qu'ils soient reconnus par les autorités ou la société sans pour autant qu'ils s'institutionnalisent pour devenir des actions légitimantes.

Même si un nombre important d'actions portent sur un enjeu commun – celui de la justice sociale – l'enjeu en soi n'est pas garant d'unité ou de cohésion entre les actions collectives conflictuelles. Pour qu'il en soit ainsi, elles doivent reconnaître un intérêt général supérieur au fait d'être cantonné dans de la légitimation, de la réactivité ou de la pro-activité. Ce terrain d'entente ne va pas de soi et explique pourquoi il peut coexister un ensemble de conflit dans un même territoire sans que ce dernier ne donne automatiquement lieu à un mouvement concerté d'actions collectives conflictuelles.

Si actions collectives il y a, elles demeurent le fait d'acteurs politiques qui bien que partageant un lieu ou une place n'en demeurent pas moins distants de par les fractures sociales et culturelles qui les séparent. Le territoire est certes un réceptacle où se concentrent des populations, ces dernières demeurent des populations qui partagent un espace sans partager des intérêts, des problèmes, des valeurs ou des aspirations.

La question environnementale pourrait-elle faire office de vecteur pour permettre un rapprochement entre ces populations disparates ? Le fait qu'un danger dit « imminent » en termes de destruction de l'environnement, de réchauffement de la planète et de menace de disparition de l'espèce représente théoriquement un enjeu qui devrait rassembler l'ensemble des populations retrouvées dans un milieu urbain ou métropolitain comme Montréal. Que pouvons nous dire à partir de la recension effectuée d'articles de quotidiens sur le thème de la justice environnementale ?

Tab. 2	JUSTICE ENVIRONNEMENTALE	Nbre d'articles	SUR la ville	DANS la ville
	Thématiques et enjeux	733 22%	52 80%	13 20%
	1 Espaces verts	236	12	1
E1	Protection Mont-Royal (1986-2007)	90	X	
	2 Infrastructures liées au transport (qualité de l'air)	88	10	0
E15	Nouveaux aménagements aéroportuaires à Dorval (1996-2004)	32	X	
	3 Gestion des déchets et recyclage	206	12	0
E24	L'incinérateur de Montréal-Est (1995)	45	X	
	4 Gestion de l'eau	66	4	2
E36	Débats sur l'eau	39	X	X
	5 Production énergétique	35	1	1
E41	Centrale du Suroît (2001-2004)	33		X
	6 Pollution industrielle	43	5	2
E47	«Catastrophe» de St-Basile-le-Grand (1988-1989)	31	X	X
	7 Réchauffement de la planète	12	0	1
E50	Changements climatiques et Kyoto (2001-2006)	12		X
	8 Autres enjeux	47	8	6
E61	Diverses actions de STOP et SVP (1980-....)	32	X	X

Premièrement, force est de constater que la question environnementale a suscité moins d'articles relatant des actions collectives conflictuelles. Des 3 380 articles recensés en tout, seulement 22 % (733) portent sur cette question, alors que 78 % des thèmes traités dans des journaux ou dans les archives de la Ville de Montréal ont trait à des questions portant sur le thème de la justice sociale.

Au nombre moindre d'articles correspond aussi un nombre moins important de catégories d'actions. Nous en avons relevé seulement huit, soit presque la moitié moins (8/15). Quatre des ces catégories concernent directement l'instance municipale (espaces verts, infrastructures de transport, gestion des déchets, gestion de l'eau). Les autres catégories concernent une instance publique supérieure (production énergétique), une instance privée (pollution industrielle) ou carrément relèvent de la scène internationale (réchauffement de la planète). Ceci nous permet de voir une deuxième divergence par rapport à la question de la justice sociale. La question environnementale semble plus interpeller l'espace public municipal. Qu'en est-il au niveau des actions identifiées ?

Ces dernières sont conformes à la tendance précédente puisque 80 % des actions collectives conflictuelles repérées sont directement liées à la question urbaine ou métropolitaine. Seulement 20 % des actions interpellent un acteur ou un enjeu extérieurs à l'espace public urbain. Quand aux lieux d'occurrence des conflits, ces derniers prennent moins place au Centre-ville et plus dans les lieux directement concernés par l'enjeu. Les actions sont plus localisées et visent moins à mobiliser des ressources extérieures au territoire que des ressources du territoire. L'environnement apparaît plus comme un enjeu de proximité que l'on pourrait associer à l'effet NIMBY (not in my back yard).

Nous aurions pu penser que la question environnementale aurait pu susciter en milieu urbain des luttes pro-actives. Ce n'est pas le cas, certes elles sont présentes, mais pas dominantes. Ce qui domine, dans la terminologie de Castells, c'est le mouvement réactif. On veut éloigner ou s'éloigner du problème sans s'attaquer aux fondements de ce dernier. L'enjeu apparaît plus local que sociétal. Il interpelle dès lors plus la Ville que l'État, le marché ou la société civile. Encore là un autre indicateur sur la place et le rôle de la gouvernance urbaine par rapport à la gouvernance sociétale. Bien que 80 % de la population canadienne et québécoise vive en milieu urbain et que près de la moitié de la population canadienne vive en milieu métropolitain, il n'en demeure pas moins que la question de la qualité de la vie en lien avec l'environnement (sous toute ses formes) demeure aux yeux de la population une affaire locale ne demandant pas une législation sociétale d'envergure équivalente à celle que nous retrouvons pour la question de la justice sociale.

Ce constat en dit long sur le retard existant entre les mobilisations à caractère social et celles à caractère environnemental. Il en dit aussi long, par son silence, sur les actions non conflictuelles qui se prennent actuellement sur cette question. Malgré le fait que peu d'actions collectives conflictuelles accaparent la scène journalistique, comment expliquer la mouvance actuelle de sensibilisation et de conscientisation tant au sein d'une partie de la population que dans certaines des sphères publiques par rapport à la question environnementale ? Il faut l'expliquer autrement que par l'existence de conflits majeurs entre acteurs sociaux ou entre différentes couches de la population. Il faut plus voir cette mouvance comme une réponse à « des tensions senties comme à régler » au sein même du système culturel ou civilisationnel de la modernité. Contrairement à la sociologie des mouvements sociaux de Offe (1997) qui voyait dans ces derniers une demande de plus de modernité, il y aurait une nouvelle orientation culturelle en émergence. Il découlerait de cette prise de conscience la production de mouvements de légitimation pas ou peu conflictuels qui viendraient appuyer la nouvelle orientation culturelle en train de se définir ou de se coconstruire.

Du fait qu'un bon siècle sépare les premiers pas des grands mouvements de justice sociale et petit mouvement en émergence concernant la justice environnementale, que peut-on apprendre de l'expérience des actions conflictuelles exigeant plus de justice sociale ?

Force est de constater que ces mouvements sont principalement cantonnées dans des actions légitimantes ou réactives. Malgré les avancées en termes de mesures providentialistes, il demeure que les processus de paupérisation et d'exclusion sociale sont toujours présents. Le problème des inégalités sociales alimente le débat social depuis les tous débuts de la période dite moderne sans avoir pu régler cette question. Pourquoi en serait-il autrement pour la question environnementale ?

4.0 Analyse préliminaire

Bien que peu de travaux sur les mouvements sociaux considèrent la question territoriale comme importante, les résultats préliminaires de notre recherche nous permettent d'affirmer le contraire. Le territoire compte. Le territoire est le fruit d'une territorialisation, c'est-à-dire d'une action du vivre ensemble humain sur un espace culturellement et politiquement défini. Dès lors, il encadre ce vivre ensemble. Il rend compte des pouvoirs, des avoirs, des savoirs qui sont produits, détruits, accaparés, redistribués. Comment ne pourrait-il pas jouer un rôle dans le processus d'émergence et de développement de l'action collective conflictuelle ? Comment ne pourrait-il influencer sur la vie d'un mouvement social ?

En établissant la démarcation entre la dimension de proximité ou locale et celle éloignée ou sociétale ou civilisationnelle, nous rendons possible un rapprochement entre la théorie des mouvements sociaux et celle des mouvements sociaux urbains. Il n'est plus dès lors question de cantonner le mouvement social urbain à des questions qui touchent exclusivement la ville, telle la question du logement ou de l'aménagement urbain, ou encore celle du sport^[RM11]. Il est plus question de voir comment l'acteur situe et oriente son action collective en fonction de la lecture qu'il a des enjeux et des acteurs concernés. Une question de logement peut très bien concerner la municipalité tout comme elle peut interpeller des instances publiques, privées ou sociales relevant de territorialités plus grandes que celle de la ville ou de la métropole. Et quand même bien de telles questions relèveraient d'acteurs extérieurs, les représentants du mouvement social peuvent bien exiger que ces questions devraient relever de l'échelle urbaine et militer en ce sens^[RM12].

Si le modèle d'analyse que nous présentons permet une avancée, il révèle aussi une carence. Penser que l'étude du changement social induit par des mouvements sociaux peut se limiter à l'étude des actions collectives conflictuelles s'avère une voie affaiblie de collecte des informations. Il importe de procéder de façon plus large afin de relever l'impact de l'action sociale qui n'est pas conflictuelle et qui pourrait éventuellement l'être ou ne pas l'être. Combiner les deux approches, comme nous comptons le faire en couplant les données que nous avons recueillies à partir de l'études des travaux qui ont été produits en milieu universitaire québécois sur les mouvements sociaux montréalais, nous permettra de voir plus large et de mobiliser d'autres savoirs.

Bibliographie

- ANDREW, C. (2005), «Diversité des femmes, services municipaux et construction d'un espace public dans la nouvelle ville d'Ottawa» in Guay, L. et al., dir. (2005), *Mouvement sociaux et changements institutionnels – L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p.157-170.
- BIAREZ, S. (2000), *Territoires et espaces politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- CASTELLS, M. (1999), *L'ère de l'information. Tome II.- Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.
- CASTELLS, M. (1983), *The City and the Grassroots*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- CASTELLS, M. (1975), *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, François Maspero.
- DUBET, F. et H. LUSTIGER-THALER (2004), « Introduction : The Sociology of Collective Action Reconsidered », *Current Sociology*, vol. 52, no 4 : 557-573.

- EARL, J., A. MARTIN, J. D. McCARTHY, et S. A. SOULE (2004), «The Use of Newspaper Data in the Study of Collective Action», *Annual Review of Sociology*, no 30: 65-85.
- EDER, K. (1996), *The Social Construction of Nature*, London, Sage.
- EYERMAN, R. et A. JAMISON (1991), *Social Movements : A Cognitive Approach*, University Park, Pennsylvania State University Press.
- FARRO, A. (2000), *Les mouvements sociaux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- FLACKS, R. (2004), « Knowledge for What ? Thoughts on the State of Social Movements Studies » in J. Godwin et J. M. Jasper (eds), *Rethinking Social Movements : Structure, Meaning and Emotion*, New York, Rowan & Littlefield Publishers, Inc, p. 135-153.
- FOSTER, J. B. (2002), *Ecology against Capitalism*, New York, Monthly Review Press.
- FREYNET, M.-F., BLANC, M. et G. PINEAU, éd(s) (1998), *Les transactions aux frontières du social : formation, travail social, développement local*, Lyon, Chronique sociale Lyon.
- GAMSON, W. A. (1975), *The Strategy of Social Protest*, Chicago, Dorsey.
- GOODWIN, J. et J. M. JASPER (2004), « Trouble in Paradigms » in J. Godwin et J. M. Jasper (eds), *Rethinking Social Movements : Structure, Meaning and Emotion*, New York, Rowan & Littlefield Publishers, Inc, p. 75-93.
- GUAY, L. et al., dir. (2005), *Mouvement sociaux et changements institutionnels – L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- HAMEL, P. (1991), *Action collective et démocratie locale - Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- HAMEL, P. (1995), « Mouvements urbains et crise de la modernité: l'exemple montréalais », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, no 2, p. 279-305.
- HAMEL, P. (1983), *Logement et lutes urbaines à Montréal : 1963-1976*, Montréal, Collection «Cahiers de recherche», Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.
- HAMEL, P. (2000), «The Fragmentation of Social Movements and Social Justice : Beyond the Traditional Forms of Localism» in P. Hamel, H. Lustiger-Thaler et M. Mayer (éd(s)), *Urban Movements in a Globalising World*, London, Routledge, p-158-176.
- HAMEL, P., H. LUSTAGER-THALER and M. MAYER (2000), « Urban social movements – local thematics, global spaces ». in P. Hamel, H. Lustiger-Thaler and M. Mayer (éd(s)), *Urban Movements in a Globalising World*, London and New York, Routledge, 1-22.
- HAMEL, P., L. MAHEU et J.G. VAILLANCOURT (1999), « Action collective et enjeux institutionnels: l'institutionnalisation des mouvements sociaux », *Recherches sociographiques*, vol. XL, no 3, p. 417-434.
- HARLOE, M. (2001), « Social Justice and the City: the New 'Liberal Formulation' », communication présentée au colloque *Social Inequality, Redistributive Justice and the City*, organisé par le comité de recherche 21 – Développement régional et urbain – de l'Association internationale de sociologie, Amsterdam, juin.
- HELD, D., A. MCGREW, D. GOLDBLATT et S. PERRATON (1999), *Global Transformations*, Stanford, Stanford University Press.
- ION, J et B. Ravon (1998), «Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel», *Lien social et Politiques – RIAC*, no 39, printemps : 59-71,
- JESSOP. B. (1997), «The Entrepreneurial City» in N. Jewson et S. McGregor (dir.), *Transforming Cities. Contested Governance and New Spatial Divisions*, London, Routledge, p.28-41.
- JESSOP, B. (2000), « Globalisation, Entrepreneurial Cities and the Social Economy ». in P. Hamel, H. Lustiger-Thaler et M. Mayer (dir.), *Urban Movements in a Globalising World*, London, Routledge, p. 81-100.

- KAUFMAN, J.-C. (2001), *Ego - Pour une sociologie de l'individu; une autre vision de l'homme et de la construction du sujet*, Paris, Nathan.
- KAUFMAN, J.-C. (2004), *L'invention de soi – Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Collin.
- KITSCHOLT, H. (1986), « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16 :57-85.
- KLEIN, J.L., J.M. FONTAN et D.G. TREMBLAY (1999), « Question métropolitaine et gouvernance locale : enjeux et pistes d'intervention à partir du cas montréalais ». in J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D.-B. Tremblay (dir.), *Entre la métropolisation et le village global*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 9-26.
- KRIESI, H., R. KOOPMAS, J.W. DYVENDAK, M. GIUGNI (1995), *New Social Movements in Western Europe : a Comparative Analysis*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- McADAM, D. (1994), « Culture and Social Movements ». in E. Larana, H. Johnston et J. R. Gusfield (éds), *New Social Movements: From Ideology to Identity*, Philadelphia, Temple University Press.
- McCARTHY, J.D. et ZALD, M. « Resource Mobilization and Social Movements ; a Partial Theory » *American Journal of Sociology*, vol. 82: 1212-1241.
- McDONALD, K. (2004), « Oneself as Another: From Social Movement to Experience Movement », *Current Sociology*, vol. 52, no 4: 575-593.
- MELUCCI, A. (1996), *Challenging Codes. Collective Action and the Information Age*, Cambridge, Cambridge, Press.
- MELUCCI, A. (1997), « Identité et changement : le défi planétaire de l'action collective », in J.L. Klein, P.A. Tremblay et H. Dionne (dir.), *Au-delà du libéralisme - Quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 9-20.
- MILLER, B. (2000), *Geography and Social Movements: Comparing Antinuclear Activism in the Boston Area*. Minneapolis, Mn: University of Minneapolis Press.
- MOLLENKOPF, J. et M. CASTELLS (1991), *Dual City*, New York, The Russel Foundation.
- MORIN, R. et J. HANLEY (2004), « Community Economic Development in a Context of Globalization and Metropolization: A Comparison of Montreal, Toronto, Boston and Pittsburgh », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 28, no 2 : 369-83.
- MORRIS, A. (2004), « Reflections on Social Movement Theory: Criticism and Proposals ». in J. Godwin et J. M. Jasper (eds), *Rethinking Social Movements : Structure, Meaning and Emotion*, New York, Rowan & Littlefield Publishers, Inc, p. 233-246.
- MOULAERT, F., J. C. DELVAINQUIÈRE et P. DELLADETSIMA (1997), «Les rapports sociaux dans le développement local : le rôle des mouvements sociaux» in J.L. Klein, P.A. Tremblay et H. Dionne (dir.), *Au-delà du libéralisme - Quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 77-97.
- NEVEU, É. (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Coll. «Repères», Paris, La Découverte.
- NICHOLLS, W.J (2007), « The Geographies of Social Movements ». *Geography Compass*, 1/3, pp. 607-622.
- NICHOLLS, W.J., BEAUMONT, J.R. (2004). « The Urbanisation of Justice Movements ? Possibilities and Constraints for the City as a Space of Contentious Struggle ». *Space and Polity*, vol. 8, n. 2, pp 119-135.
- NOISEUX, Y., M. SILVESTRO. (1987). « Recension d'écrit sur les théories des mouvements sociaux et la ville ». Second rapport préliminaire. GRACIL. Avril.
- OFFE, C. (1997), *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan.

- PICKVANCE, C. (2003), «From Urban Social Movements to Urban Movements : A Review and Introduction to a Symposium on Urban Movements», *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, no 1: 102-109.
- PICKVANCE, C. (1985), «The Rise and Fall of Urban Movements and the Role of Comparative Analysis», *Environment and Planning D : Society and Space*, 3 : 31-53.
- ROUTLEDGE, P. (2003), «Convergence Space: Process Geographies of Grassroots Globalisation Networks ». *Transactions of the Institute of British Geographers*, 28 (3), pp. 333-349,
- ROUTLEDGE, P. (1993), *Terrains of Resistance : Non-violent Social Movements and the Contestation of Place in India*. Westport, CT : Praeger Publishers.
- RUCHT, D. (1999), « The Impact of Environmental Movements in Western Societies » in M. Giugi, D. McAdam et C. Tilly (éds), *How Social Movements Matter*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 2004-224.
- SHRAGGE, E. (2003), *Local Activism and Social Change*, Guelph (Ontario), Broadview Press.
- TARROW, S. (1994), *Power in Movement : Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TILLY, C. (1986), «Action collective et mobilisation individuelle» in P. Birnbaum et J. Lecas (éds), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, p. 213-243
- TILLY, C. (1976), *From Mobilization to Revolution*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.
- TOURAINÉ, A. (1973), *Production de la société*, Paris, Seuil.
- TOURAINÉ, A. (1997), *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*. Coll. Le Livre de Poche, Paris, Fayard.
- TREMBLAY, P.A., I. BROCHU et M.C. VERSCHELDEN (1996), *Les mobilisations dans le Québec des régions : traits généraux et réflexions premières*», *Économie et Solidarité*, vol. 28, no 1, p. 101-118.